

2016



Rapport sur les catastrophes dans le monde – Résumé

La résilience : sauver des vies aujourd'hui,
investir pour demain

www.ifrc.org
Sauver des vies, changer les mentalités.



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge désire exprimer sa gratitude aux partenaires suivants pour le soutien qu'ils ont apporté à cette publication.



Rapport sur les catastrophes dans le monde – Résumé

La résilience :
sauver des vies aujourd'hui,
investir pour demain



Table des matières

Introduction du secrétaire général

5

La résilience : sauver des vies aujourd'hui, investir pour demain

Chapitre 1 Plaidoyer pour la résilience 7

Chapitre 2 Mesures et preuves à l'appui 13

Chapitre 3 Il est temps d'agir : investir dans la résilience 17

Chapitre 4 Anticipation : mieux se préparer pour être prêts 22

Chapitre 5 Résilience intérieure : santé mentale et soutien psychosocial 27

Chapitre 6 Plus forts ensemble : des partenariats qui renforcent la résilience 33

Chapitre 7 Conjuguer la résilience au futur : 2025 et au-delà 38

Introduction du secrétaire général

Plus tôt cette année, au cours d'une visite dans une région rurale du Zimbabwe, j'ai rencontré Victor, alors qu'il creusait au milieu du lit asséché de la rivière Mudzi. Je me suis agenouillé dans le sable à ses côtés et lui ai demandé ce qu'il faisait. «Je creuse pour trouver de l'eau», m'a-t-il répondu. Après avoir creusé pendant une heure, il avait réussi à puiser un peu plus de deux litres d'eau insalubre.

Comme des millions de personnes au Zimbabwe et des dizaines de millions d'autres dans toute l'Afrique australe, Victor luttait pour survivre à l'une des plus graves sécheresses provoquées par le phénomène El Niño jamais enregistrées. Au moment où j'écris ces lignes, quelque 40 millions de personnes sont touchées par cette crise, dont 23 millions auront probablement besoin d'une aide d'urgence d'ici la fin de l'année. L'Afrique australe vit une situation désespérée dans un silence quasi total, ne recevant que peu de l'attention et des ressources nécessaires pour réduire l'impact de la sécheresse.

Les besoins humanitaires augmentent à un rythme exceptionnel, historique même, et dépassent les ressources dont nous disposons pour y répondre. Il s'agit là d'un refrain familier, mais qu'il convient hélas de répéter. Il explique en partie pourquoi la situation au Zimbabwe, qui est à la fois terriblement triste et malheureusement prévisible, a pu se produire. Les souffrances humaines sont noyées au milieu des conflits et des déplacements massifs qui dominent le paysage humanitaire mondial.

Le statu quo n'est plus acceptable. Il n'en résulterait que davantage de souffrance passée sous silence, à mesure qu'un nombre croissant de personnes épuisent leurs mécanismes d'adaptation et se retrouvent livrées à elles-mêmes, privées de l'aide dont elles ont désespérément besoin.

L'édition 2016 du *Rapport sur les catastrophes dans le monde* plaide de manière simple et éloquente en faveur d'une approche différente de l'action humanitaire, qui s'attache à renforcer la résilience des communautés vulnérables et à risque. Pour paraphraser le rapport : investir dans la résilience permet de sauver des vies et d'économiser de l'argent.

Il ne s'agit en aucun cas d'une idée nouvelle, mais l'écart grandissant entre les ressources disponibles et les besoins humanitaires urgents et persistants en Afrique australe, au Sahel, dans la corne de l'Afrique, en Asie du Sud et du Sud-Est, et dans nombre de régions d'Amérique latine, rend la mise en œuvre de cette approche plus impérieuse et pressante que jamais. Afin de rompre avec le cycle selon lequel il faut attendre qu'une crise survienne pour intervenir et afin de faire de véritables progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable et la réduction des risques de catastrophe, il ne suffit pas d'améliorer l'efficacité des opérations d'urgence : le nombre de personnes ayant besoin d'une aide doit diminuer.

L'accent mis sur la résilience ne doit ni remplacer ni compromettre l'impératif humanitaire qui exige que l'on réponde aux besoins de manière directe et dans le respect de la dignité. Des opérations d'urgence efficaces et performantes seront toujours nécessaires, et doivent être défendues sans détour. La résilience et l'intervention d'urgence ne vont pas à l'encontre l'une de l'autre. Le renforcement de la résilience est un prolongement logique de l'impératif humanitaire. Notre humanité commune nous pousse à faire

un effort supplémentaire pour réduire l'ampleur et l'impact des chocs et du stress, et aider les communautés à mieux se relever et à sortir plus fortes des situations de crise.

Il ne s'agit pas seulement de mettre au point une nouvelle méthode de travail, mais aussi de trouver de nouveaux moyens de collaborer. Pour renforcer la résilience, il faut nouer des partenariats avec les communautés, les acteurs humanitaires locaux, les institutions de développement, les gouvernements et le secteur privé. Nous n'avons pas d'autre choix que d'aller au-delà de nos priorités institutionnelles, de briser les cloisonnements et de nous engager à travailler ensemble, dans un véritable esprit de collaboration.

Ce raisonnement est à la base de la « Coalition d'un milliard pour la résilience », une initiative lancée fin 2015 par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) dont l'objectif est de transformer l'état de la résilience à travers le monde. En mettant en place des réseaux d'individus dévoués, de communautés motivées et d'organisations issues de tous les secteurs poursuivant les mêmes objectifs, la Fédération internationale et ses partenaires encourageront d'ici 2025 un milliard de personnes à prendre des mesures pour renforcer la résilience.

L'édition 2016 du *Rapport sur les catastrophes dans le monde* nous appelle à placer la résilience au centre de notre action. Toutes nos activités, à toutes les étapes du continuum humanitaire, doivent viser au renforcement de la résilience. Pour ce faire, des financements destinés à la résilience doivent être mobilisés et les obstacles aux investissements doivent être recensés et surmontés.

Revenons à Victor, qui cherchait de l'eau dans le lit d'une rivière asséchée au Zimbabwe. Il n'a pas attendu passivement que les autorités ou un organisme humanitaire viennent lui apporter de l'aide. Il a agi, avec le peu de ressources dont il disposait. Mais cela ne suffisait pas. C'est là l'essence même de la résilience : donner aux individus les moyens de prendre soin d'eux, et aligner nos projets et nos efforts sur leurs initiatives et leurs capacités. Nous devons rompre la division artificielle qui sépare l'action humanitaire du développement et être en tout temps aux côtés des communautés pour les accompagner vers un avenir caractérisé non pas par les risques et la vulnérabilité mais plutôt par la réalisation de leurs intérêts et leur capacité de s'épanouir.



Elhadj As Sy
Secrétaire général



Plaidoyer pour la résilience

«Tomber sept fois,
se relever huit»

Proverbe japonais

L'année 2016 pourrait marquer un tournant dans la façon dont l'aide humanitaire répond aux crises. Premièrement, les besoins sont énormes : jamais les migrations forcées à partir des zones de conflit n'ont atteint un tel niveau depuis la Seconde Guerre mondiale (IDMC, 2016) ; le nombre et l'ampleur des catastrophes déclenchées par les forces de la nature sont en augmentation (UNISDR, 2016) ; 2015 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée (NASA, 2015). Deuxièmement, le secteur de l'aide, qui est resté dans une large mesure inchangé depuis 75 ans, a de la peine à faire face. Le tout premier Sommet humanitaire mondial tenu en mai pour «repenser» l'aide a reconnu que «l'intervention humanitaire, qui manque cruellement de ressources», doit «en faire beaucoup plus, bien mieux» (ONU, 2016, 2). Certains soutiennent qu'elle n'y parviendra pas sans un changement radical parce que «le système officiel traverse une crise de légitimité, de capacité et de moyens, bloqué par des anomalies graves et tenaces qui l'empêchent d'être efficace» (Bennett, 2016, 7).

À un moment si dramatique, que signifie la résilience ? *Est-il vraiment besoin d'un nouveau concept ?*

Il existe de nombreuses définitions du terme de résilience. La Fédération internationale la définit comme «la capacité des individus, des communautés, des organisations

Zimbabwe, le 15 mai 2016. Alors qu'une sécheresse dévastatrice frappe la région, les communautés locales sont parfois obligées de creuser le lit d'une rivière asséchée pour puiser une petite quantité d'eau.
© Juozas Cernius

ou des pays exposés à des catastrophes, à des crises et aux vulnérabilités qui les sous-tendent, à en anticiper les effets, à s’y préparer, à en réduire l’impact, à les surmonter et à se remettre des chocs et des pressions sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme» (Fédération internationale, 2015).

Un terme «assez bien» compris ...

Les critiques font valoir que l’absence de définition communément admise est une faiblesse. Ils passent cependant à côté de l’essentiel : le principal avantage d’une approche fondée sur la résilience tient à la compréhension générale du terme et non aux différences mineures qui peuvent exister entre les définitions et qui ne sont que des détails. C’est cette compréhension générale qui importe, étant donné le succès limité des efforts déployés dans le passé pour faire passer le message qui se résume ainsi : il est au moins aussi nécessaire d’agir avant les catastrophes, dans l’espoir de diminuer les besoins de secours à long terme, que d’intervenir après. Parmi les tentatives notables du passé, citons, par ordre chronologique inversé et peut-être aussi par ordre décroissant pour ce qui est de leur force d’attraction, la réduction des risques de catastrophe (RRC) ; les moyens de subsistance durables ; le lien entre les secours, le relèvement et le développement ; et la préparation aux catastrophes et l’atténuation de leurs effets.

... et assez fédérateur

Les professionnels de l’aide, les donateurs, les chefs d’entreprise et, surtout, la classe politique ne voient pas d’inconvénient à soutenir les efforts visant au renforcement de la résilience alors qu’ils en verraient sans doute davantage si le cri de ralliement prenait une tournure plus négative comme «moins de vulnérabilité» par exemple. Le terme de «résilience» lui-même a, le plus souvent, des connotations positives (par rapport en tout cas au jargon sinistre des catastrophes) et, parmi ses synonymes et les termes dont la signification s’en approche, on trouve des mots comme «animation», «adaptabilité» et «flexibilité». La façon dont les enjeux sont formulés est vitale parce que «les mots enferment ce que nous voyons à la manière de prisons ou de cases ou l’éclairent comme des projecteurs» (Manyena, 2006, 436).

Là pour durer

Comme mot d’ordre politique, la résilience est là pour durer des années. Parmi les 17 Objectifs de développement durable (ODD), valables de 2015 à 2030, deux ont trait à la résilience. La Priorité n°3 du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 est ainsi libellée : «investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience». Et l’ambitieuse «Coalition d’un milliard pour la résilience» de la Fédération internationale, qui est une coalition des coalitions, vise à améliorer la résilience d’un milliard de personnes d’ici à 2025 (Fédération internationale, 2015).

Le grand écart entre le développement et les catastrophes

La résilience contribue à deux égards à mieux faire le lien entre le développement et les catastrophes. Premièrement, la résilience bien comprise oblige les acteurs du développement à tenir compte des catastrophes et à entreprendre de les atténuer ou même de les prévenir. Deuxièmement, une « approche axée sur la résilience » force ceux qui interviennent en situation d'urgence à considérer un horizon plus long que celui de la fourniture immédiate de secours. Les décisions prises dans le feu de l'action peuvent avoir des effets dramatiques sur le relèvement à long terme, par exemple le choix de l'emplacement d'un camp de secours qui, avec le temps, risque de devenir un quartier permanent d'une ville (Davis, 1978).

La nécessité d'agir maintenant

Il faut prendre plus au sérieux la possibilité d'investir avant la catastrophe si l'on veut que le nombre de crises cesse de croître. La mise en pratique de la résilience relève de la gouvernance, des politiques, du niveau auquel les décideurs – ceux des pouvoirs publics, des organismes d'aide et du secteur privé – doivent agir. Elle relève aussi des collectivités locales et de la société civile, là où les habitants, individuellement et collectivement, doivent être mieux préparés.

La résilience opère. Devant la masse des besoins à satisfaire, et les défis plus grands encore qui se profilent à l'horizon, il est vital d'aborder les crises de manière à laisser une plus large place à la préparation, à la prévention, à la transformation, à l'adaptation, à la transparence et à la collaboration. L'approche axée sur la résilience est un moyen d'y parvenir.

Amener les changements nécessaires: la Coalition d'un milliard pour la résilience

La Coalition d'un milliard pour la résilience est un engagement sans précédent d'individus, de communautés, d'organisations, d'entreprises et de gouvernements. C'est un moyen de mettre à profit le potentiel de nos réseaux et notre capacité de travailler à l'échelle et de mobiliser les ressources que nous avons en commun. C'est une occasion d'introduire dans l'intervention humanitaire les changements nécessaires et de bâtir un monde où les individus se sentent plus en sécurité, sont en meilleure santé et peuvent connaître la prospérité, même face à l'adversité.

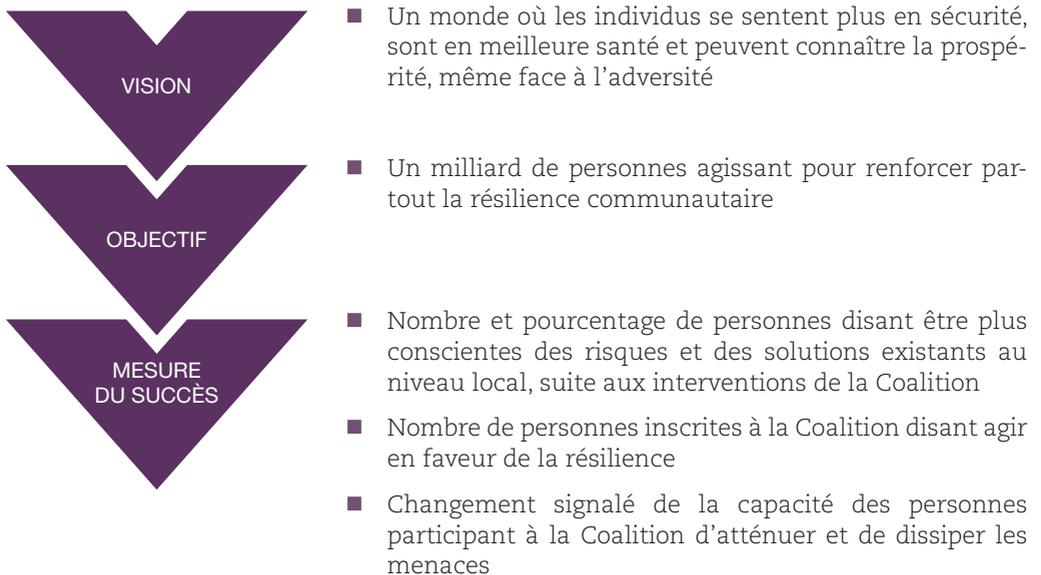
La Coalition d'un milliard pour la résilience s'inspire d'expériences de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; conduite par des parties prenantes très diverses, elle est entre les mains de ceux qui agissent pour renforcer la résilience. Ce sont eux qui en feront une réalité. Ensemble, les partenaires vont consolider et étendre les réseaux existants, s'épauler mutuellement dans leurs efforts pour renforcer partout la résilience de chacun et réaliser des projets concrets pour parer aux risques et aux dangers reconnus comme tels au niveau local, préserver la vie et stimuler le développement.

Pourquoi investir maintenant ?

Lever de plus en plus de fonds pour répondre à des besoins qui ne cessent de croître n'est pas la solution. Il ne suffit plus de compter le nombre de personnes que nous touchons pour établir la mesure de notre succès. Quelque chose doit changer. Le succès aujourd'hui se mesure avant tout à la baisse des secours humanitaires nécessaires, là où il y a moins de vies à sauver parce que les menaces et la vulnérabilité sont moindres.

Le monde de l'action humanitaire est parvenu à un seuil critique, et la Coalition d'un milliard pour la résilience peut être une clé du succès en étant à l'origine de nouveaux partenariats et en se faisant le champion de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'investissement. La Coalition d'un milliard pour la résilience n'est rien de moins qu'un changement de paradigme à l'échelle mondiale – appelé de ses vœux par le Sommet humanitaire mondial et essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable.

Vision et résultats



Comment fonctionne la Coalition d'un milliard pour la résilience ?

Les individus, organisations et institutions membres de la Coalition auront à leur disposition des outils pour se connecter les uns aux autres, lancer des initiatives et renverser les obstacles au renforcement de la résilience. Au stade initial, ces outils sont notamment les suivants :

1. **Un écosystème numérique pour la mobilisation du public** qui permet aux individus, organisations, experts et gouvernements de se connecter les uns aux autres et aux outils de la Coalition, qui les aide à créer des occasions de collaboration et à agir pour évaluer les risques et imaginer des solutions locales propres à renforcer la résilience.

2. **Une plateforme pour le secteur privé** qui permet à des entreprises de toutes tailles de participer à des actions communautaires de renforcement de la résilience et qui aide les petites et moyennes entreprises, en leur donnant accès à quantité d'outils et de services, à se relever plus vite après un choc, à établir des chaînes d'approvisionnement plus résilientes, à tisser des liens plus forts avec le gouvernement et les populations et à obtenir des assurances un meilleur remboursement des pertes en cas de sinistre.
3. **Une plateforme dédiée au partenariat entre organisations de la société civile** qui facilite la communication et les échanges d'information entre partenaires de la Coalition au sein des communautés en améliorant la visibilité, la transparence et la redevabilité et en développant les capacités, ce qui devrait aboutir à des partenariats plus performants au niveau local et jeter un éclairage intéressant sur les réseaux locaux et les structures communautaires capables de soutenir l'action pour la résilience.
4. **Une plateforme dédiée à la sensibilisation** qui renforce la capacité des populations et des partenaires de parler d'une seule voix, de peser davantage sur les décideurs et les leaders d'opinion et d'obtenir d'eux des politiques, des lois ou des pratiques ou des changements dans ces domaines qui favorisent la résilience.
5. **Une plateforme dédiée aux opérations** qui aide les membres de la coalition à se servir des échanges entre eux et de ce qu'ils auront appris pour cartographier les risques au plan local, imaginer des solutions locales et mettre en œuvre des initiatives communautaires pour parer aux risques jugés prioritaires par les populations.

Qu'est-ce que la Coalition offre à ses membres ?

La Coalition d'un milliard pour la résilience apportera une valeur ajoutée à ses partenaires, à la Fédération internationale, aux communautés, aux ménages et aux individus, à la société civile et au secteur public. En tant que membre de la coalition, vous ou votre organisation aurez accès à l'expertise et aux réseaux des autres. En adaptant les outils et les technologies existants et en mesurant le succès au regard de critères communs, les membres de la coalition dirigeront des ressources sur des projets en cours méconnus ou prêts à changer d'échelle. Vous créerez et bénéficierez de l'influence collective des coalitions aux plans mondial, national et local, vous pourrez toucher des communautés reculées et difficiles d'accès, communiquer avec des partenaires au niveau communautaire et vous connecter à des outils et des mécanismes qui vous rendront plus visibles et donneront plus de poids et de transparence à votre action.

Les auteurs du chapitre 1 sont David Sanderson, professeur et titulaire de la chaire inaugurale Judith Neilson d'architecture à l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud, Sydney (Australie), et Anshu Sharma, cofondateur de SEEDS, Delhi (Inde), et son principal mentor. L'encadré 1.1 a été écrit par Jessica F Carlson, cheffe de bureau, Groupe danois de déminage, Severodonetsk (Ukraine) ; l'encadré 1.2 par Ilan Kelman, chargé d'enseignement sur les risques, la résilience et la santé dans le monde à l'Institut pour la réduction des risques et des catastrophes de l'University College de Londres (UCL) et à l'UCL Global Health Institute, Londres (Royaume-Uni) ; l'encadré 1.3 par Jane McAdam, professeur de droit (catégorie Scientia) à l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud, Sydney (Australie) ; l'encadré 1.4 par Robert Kaufman, conseiller, Coalition

d'un milliard pour la résilience, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève (Suisse) ; et l'encadré 1.5 par Andrea Rodericks, consultant en développement international, Goa (Inde).

Sources et bibliographie complémentaire

- Bennett C (2016) *Time to let go: remaking humanitarian action in the modern era*. Overseas Development Institute, Londres (Royaume-Uni).
- Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) (2016) *2015 disasters in numbers*. Disponible en ligne: www.unisdr.org/files/47804_2015disas-tertrendsinfographic.pdf.
- Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC) (2016) *Global report on urban displacement*. Genève (Suisse).
- Davis I (1978) *Shelter after disaster*. Oxford Polytechnic Press. Oxford (Royaume-Uni).
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2015) *Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés*. Genève (Suisse).
- Manyena S B (2006) *The concept of resilience revisited*. *Disasters* 30(4):434-450.
- National Aeronautics and Space Administration (NASA) (2015) *NASA, NOAA analyses reveal record-shattering global warm temperatures in 2015*. NASA, Floride (États-Unis). Disponible en ligne: www.nasa.gov/press-release/nasa-noaa-analyses-reveal-record-shattering-global-warm-temperatures-in-2015.
- Organisation des Nations Unies (2016) *The Grand Bargain – a shared commitment to better serve people in need*. Istanbul (Turquie), 23 mai 2016. ONU, New York.



Népal, décembre 2015, après les séismes. La Croix-Rouge du Népal et la Croix-Rouge américaine distribuent des subventions en espèces dans le village isolé et montagneux de Lachyang (1 400 mètres d'altitude environ), situé dans le district de Nuwakot. Les habitants du village sont pour la plupart des Tamang, un groupe ethnique défavorisé. Leurs maisons ont été gravement endommagées ou détruites. Januka Tamang, qui porte un foulard bleu turquoise, a un fils et une fille âgés respectivement de 12 et 6 ans. Elle compte utiliser l'argent (10 000 roupies népalaises, soit environ 93 dollars É.U.) pour acheter du bois contreplaqué et fabriquer une porte pour l'abri en tôle ondulée qu'ils occupent depuis le séisme. Cette porte les protégera du froid et des vols. Sa priorité suivante est l'achat de couvertures. Son mari travaille en Arabie saoudite depuis 13 ans et n'est pas rentré chez eux depuis 18 mois. Januka discute avec Tirtha Raj Joshi, coordinateur des programmes à la Croix-Rouge américaine.

© Rosemarie North/IFRC

Mesures et preuves à l'appui

« Ce que vous ne pouvez mesurer, vous ne pouvez le comprendre. »

H. James Harrington

Le renforcement de la résilience est devenu la priorité de la plupart, sinon de tous les programmes de réduction des risques de catastrophe, et à toutes les échelles, depuis le Cadre de Sendai et les priorités des institutions internationales de financement jusqu'aux politiques nationales et aux initiatives prises dans la pratique quotidienne. Voici trois approches utiles à la compréhension des différentes manières d'évaluer la résilience face aux risques, naturels et autres :

1. **Les efforts de quantification** témoignent de l'influence prépondérante de la science occidentale (Hewitt, 1995). Les méthodes quantitatives employées pour mesurer la résilience consistent généralement à calculer des scores, des classements et des indices. Elles voient le plus souvent dans la résilience un résultat. Les adeptes de ces méthodes quelque peu réductionnistes sont généralement des « experts » qui rédigent des questionnaires et d'autres outils de saisie en partant de la généralisation de ce qu'ils supposent être la résilience.
2. **Le paradigme de la vulnérabilité** repose sur des méthodes qualitatives tendant à donner une description fouillée des réalités locales, replacées dans leur contexte. Ces méthodes sont employées depuis longtemps dans les études sur les catastrophes, ainsi que dans d'autres domaines connexes tels que la lutte contre la

pauvreté et la santé, pour étudier la réaction des gens face aux catastrophes et plus récemment pour évaluer leur résilience face aux risques, naturels et autres. La résilience à ces risques est considérée ici comme un processus ou un attribut et sous l'angle de la vulnérabilité.

3. **L'évaluation par les sujets eux-mêmes de leur propre résilience** part de l'idée que ceux qui sont en danger, bien que souvent marginalisés, ont encore des moyens de faire face aux risques, naturels et autres. Par moyens, on entend ici l'ensemble des connaissances, des savoir-faire et des ressources auquel on peut prétendre, accéder et avoir recours face aux risques et aux catastrophes (Wisner et al, 2012).

Mesurer la résilience en pratique : exemples de méthodes et d'outils

Les dernières décennies ont vu naître de nombreux outils et méthodes permettant d'apporter la preuve de la résilience, à la fois comme processus et comme résultat, et de l'évaluer dans divers contextes. Ils ont été appliqués à différentes échelles, celle du ménage, de l'organisation, de la collectivité locale, ou à celle de la ville, de la province, de la région et du pays et ce, dans les milieux les plus variés, pauvres, riches, urbains, ruraux, montagneux, côtiers, insulaires, enclavés et autres.

Mesures qualitatives de la résilience

Nombre de démarches permettent d'évaluer de manière qualitative la résilience des personnes et des lieux. La plupart d'entre elles viennent des sciences sociales et tentent d'explorer les mécanismes profondément ancrés qui favorisent le processus de résilience à différentes échelles. Certaines sont des études isolées, entreprises dans un but de recherche universitaire, tandis que d'autres visent à rendre compte des résultats d'un projet particulier. D'autres encore ont pour objet d'éclairer les politiques et les professionnels. On distingue les trois courants suivants :

Le premier rassemble les récits à l'état brut faits par des personnes qui ont été en grand danger ou touchées par des catastrophes. Ces témoignages sont recueillis généralement au moyen d'outils de saisie tels que les entretiens. Ces récits sont très contextuels et peuvent être difficilement comparés les uns aux autres, bien qu'ils fassent souvent l'objet de compilations dans des livres ou des rapports tendant à montrer la diversité des expériences et des besoins des personnes face à des catastrophes déclenchées par des forces, naturelles et autres.

Le deuxième courant d'études utilise une plus large panoplie d'outils ethnographiques, dont les entretiens, les récits d'expériences et les observations, pour recueillir des preuves qualitatives de la résilience de personnes confrontées à des catastrophes déclenchées par des forces, naturelles et autres. L'analyse des données est plus fine et passe par tout un arsenal de méthodes codifiées.

Le troisième courant a pour objet de fournir des repères permettant d'anticiper et de mesurer la résilience dans des projets touchant la réduction des risques de catastrophe (ainsi que dans des domaines connexes). Ces repères mettent en évidence les composantes majeures de la résilience qu'il faut généralement prendre en considération lorsqu'on élabore des projets et mesure les progrès.

Forces et faiblesses

Toutes les méthodes d'évaluation de la résilience ont leurs forces et leurs faiblesses propres. Les efforts visant à quantifier la résilience, comme résultat ou comme attribut, ne tardent généralement pas à apporter des preuves tangibles qui permettent de faire des comparaisons entre endroits. Ils facilitent la prise de décisions et l'établissement de priorités en politique. Avec le temps, les décideurs politiques et les professionnels ont appris à jongler avec les chiffres et les statistiques avec une telle habileté que la prise de décisions dépend souvent d'une bonne maîtrise des chiffres.

De plus, les chiffres parlent aux donateurs et aux institutions gouvernementales qui demandent des comptes aux bénéficiaires de leurs financements. Pourtant, les preuves et les mesures quantitatives de la résilience sont souvent impuissantes à rendre la réalité de ceux qui sont en danger, laquelle diffère d'un ménage à l'autre et d'un endroit à l'autre. De plus, elles sont aussi souvent biaisées par les choix faits par des personnes extérieures, comme celui d'étudier d'abord des lieux aisément accessibles pendant les périodes de l'année favorables. Pour cette raison, elles ont été qualifiées de « quick-and-dirty » (autrement dit « bâclées ») (Chambers, 1984).

Qui mesure la résilience, celle de qui et pour qui ?

Tout le monde s'accorde à penser qu'il faut mesurer la résilience pour établir un ordre de priorité parmi les initiatives à prendre pour réduire les risques de catastrophe et dans d'autres domaines, suivre l'évolution, favorable ou non, de la situation et pour obliger les institutions qui prétendent s'employer à renforcer la résilience à rendre des comptes à leurs bailleurs de fonds (Béné, 2013). Ces exigences ont une certaine logique dans le contexte des politiques et des pratiques actuelles de réduction des risques de catastrophe. Mesurer la résilience est donc une façon pragmatique d'y répondre.

Cependant, se demander s'il est possible de comprendre la résilience amène à se poser la question plus générale du pouvoir et des rapports de force dans la réduction des risques de catastrophe. Autrement dit, qui mesure la résilience, celle de qui et pour qui ? Les personnes confrontées à des catastrophes déclenchées par des forces naturelles et autres ont-elles besoin de voir leur résilience mesurée, en particulier par des étrangers, et qui tire profit de ces mesures ? Pour beaucoup, la résilience reste une notion occidentale mal définie, d'origine latine. Elle est donc rarement traduite dans des langues autres que latines et les tentatives faites pour rendre et/ou mesurer ce qu'elle signifie aux yeux d'étrangers occidentaux pourraient davantage satisfaire, le plus souvent par mégarde, l'appétit de ces derniers que répondre à une nécessité locale. Comme l'a expliqué brillamment Bhatt (1998, 71) à propos de la vulnérabilité, autre notion d'origine latine, il est probable qu'une personne extérieure « filtre ce qu'elle lit à travers le cadre conceptuel, les présupposés et les valeurs de sa culture et fabrique, en conséquence, de fausses « narrations » qui correspondent à ses attentes ».

Les auteurs du chapitre 2 sont J C Gaillard, maître de conférence, École de l'environnement à l'Université d'Auckland/Te Whare Wānanga o Tāmaki Makaurau (Nouvelle-Zélande), et Rohit Jigyasu, professeur titulaire de la chaire de l'UNESCO, Institut pour l'atténuation des catastrophes touchant le patrimoine culturel urbain, Université de Ritsumeikan, Kyoto (Japon). L'encadré 2.1 a été écrit par Michelle Yonetani, conseillère principale, Catastrophes, Centre

de surveillance des déplacements internes (IDMC), Conseil norvégien pour les réfugiés, Genève (Suisse); l'encadré 2.2 par Kanmani Venkateswaran, adjoint de recherche, ISET-International, et Karen MacClune, responsable en chef des opérations et chercheuse principale, ISET-International, Boulder (États-Unis); l'encadré 2.3 par Rajib Shaw, professeur et directeur exécutif, Recherches intégrées sur le programme de gestion des risques de catastrophe, Conseil international pour la science, Beijing (Chine); l'encadré 2.4 par Paula Silva Villanueva, directrice, ResilienceMonitor, Brighton (Royaume-Uni); et l'encadré 2.5 par John McAneney, professeur et directeur général, Risk Frontiers, Université Macquarie, et Andrew Gissing, directeur, Gestion des risques au gouvernement et dans les entreprises, Risk Frontiers, Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

Sources et bibliographie complémentaire

- Béné C (2013) *Towards a quantifiable measure of resilience*. Document de travail n°434, Institute of Development Studies, Brighton (Royaume-Uni).
- Bhatt M (1998) *Can vulnerability be understood?* In: *Understanding vulnerability: South Asian perspectives*, publié sous la direction de Twigg J et Bhatt M R, Intermediate Technology Publications, Londres (Royaume-Uni). pp. 68-77.
- Chambers R (1984) *Rapid rural appraisal: rationale and repertoire*. *Public Administration and Development* 1(2):65-106.
- Hewitt K (1995) *Sustainable disasters? Perspectives and powers in the discourse of calamity*. In: *Power of development*, publié sous la direction de Crush J. Routledge, Londres (Royaume-Uni). pp. 115-128.
- Wisner B, Gaillard J C et Kelman I (2012) *Handbook of hazards and disaster risk reduction*. Routledge, Abingdon (Royaume-Uni).



Il est temps d'agir: investir dans la résilience

« Mieux vaut
prévenir que
guérir »

Benjamin Franklin

Malgré les progrès réalisés dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques, l'investissement global reste relativement faible, et le coût des catastrophes continue de croître (Banque mondiale, 2012; UNISDR, 2015). Le nombre de catastrophes ainsi que les pertes économiques et humanitaires qui en résultent ne cessent d'augmenter depuis les années 1980. Chaque année, les pertes économiques dues aux événements climatiques extrêmes se situent désormais entre 150 et 200 milliards de dollars É.U., une part croissante des dommages étant enregistrée dans des zones urbaines à croissance rapide de pays à revenu faible et intermédiaire (GFDRR, 2015). Les effets négatifs des changements climatiques (événements climatiques extrêmes, variabilité et incertitude climatiques) constituent une menace importante pour les moyens de subsistance et freinent la croissance équitable et le développement durable.

Les financements internationaux au titre de la réduction des risques de catastrophe passent de plus en plus souvent par des fonds dédiés à l'adaptation aux changements climatiques. Entre 2002 et 2014, 13% des financements multilatéraux en faveur de

Leyte (Philippines), avril 2014. Dans le cadre de l'opération engagée après le passage du typhon Haiyan, quelque 90 800 familles et individus ont reçu, au titre des secours d'urgence, des subventions en espèces d'un montant équivalent à 110 dollars É.U.

© Kate Marshall/IFRC

l'adaptation (405 millions de dollars É.U.) entraînent dans la catégorie «prévention des catastrophes et préparation», même si certaines actions plus larges menées dans le domaine de l'adaptation contribuent aussi efficacement au renforcement de la résilience. Le développement de nouveaux fonds pourrait améliorer les flux d'investissements internationaux en faveur de la résilience. On peut citer, par exemple, le Fonds vert pour le climat établi dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a bénéficié de promesses de dons du secteur public s'élevant à plus de 10 milliards de dollars É.U. Il apparaît que les financements alloués à la réduction des risques de catastrophe dans le contexte de l'adaptation ciblent davantage les pays à faible revenu que les financements qui y sont alloués dans le contexte de l'aide internationale. Les gros montants affectés à la réduction des risques de catastrophe par les fonds dédiés à l'adaptation, tels que le Fonds pour les pays les moins avancés (147,67 millions de dollars É.U.) et le Programme pilote pour la résilience climatique (187,99 millions de dollars É.U.), illustrent bien cette tendance (Caravani, 2015).

Des arguments plus solides en faveur des investissements dans la résilience

Bien que la résilience occupe une place de plus en plus importante dans les cadres de politique internationaux, les investissements ne se concrétisent pas au rythme nécessaire pour réduire les pertes croissantes liées aux catastrophes. Même si quelques pays, villes et communautés ont fait des progrès en adoptant des mesures préventives, les mesures d'intervention postérieures aux catastrophes continuent de dominer (Kellett et al., 2014).

Nombreuses sont les raisons qui expliquent le sous-investissement dans la résilience aux catastrophes, dont le manque de ressources, la compréhension limitée des risques et des impacts, et un parti pris en faveur des possibilités de financement et de la visibilité politique qu'offrent les interventions post-catastrophe (Wilkinson, 2012; Banque mondiale, 2013). Dans une large mesure, les responsables politiques tendent à sous-investir ou à ne pas investir du tout dans des projets de gestion des risques, car les coûts de ces investissements sont visibles et immédiats, alors que leurs avantages ne se font sentir que lorsqu'une catastrophe survient. Souvent, les méthodes actuelles d'évaluation des décisions en matière d'investissement échouent à encourager les investissements dans la résilience, car elles en sous-évaluent les nombreuses retombées.

Réduire les dommages et les pertes

L'investissement dans la résilience peut offrir de nombreux avantages, mais l'approche la plus commune en matière de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques se fonde essentiellement sur l'objectif visant à sauver des vies, réduire les pertes et aider les individus et les communautés à se relever rapidement et véritablement après une catastrophe. Le Bilan mondial du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (2015) estimait que des investissements annuels mondiaux à hauteur de 6 milliards de dollars É.U. généreraient un bénéfice total de 360 milliards de dollars É.U. en termes de réduction des risques, soit l'équivalent d'une réduction annuelle de plus de 20% des pertes annuelles moyennes engendrées (UNISDR, 2015).

Réduire les risques de fond et les dividendes du développement

Si les pertes sont généralement au centre des arguments en faveur de l'investissement dans la résilience, le risque de catastrophe crée lui aussi un « risque de fond » lié à la crainte que les catastrophes n'amenuisent les rendements, limitant ainsi les investissements dans la productivité du capital, la planification prospective, les investissements en capital sur le long terme et l'entrepreneuriat (Hallegatte et al., 2016). Lorsque les niveaux de risque de fond sont élevés, les ménages dépourvus d'outils efficaces de gestion des risques tendront, au lieu de se spécialiser, à se consacrer à un plus grand nombre d'activités à faible risque. Cette diversification peut répartir les risques, mais souvent elle réduit aussi les rendements des actifs et des investissements. Bien que ce choix réduise le risque de grosses pertes, il peut entraver les solutions qui ouvrent la porte à une plus grande prospérité et qui motivent à investir (Carter et Barrett, 2006 ; Dercon, 2005).

Avantages conjoints de l'investissement dans la résilience

La plupart des investissements dans la gestion des risques de catastrophe servent plusieurs objectifs, ne tendent pas uniquement à réduire les impacts des catastrophes et offrent des avantages conjoints liés aux niveaux de risque. Les berges consolidées d'un fleuve peuvent servir de chemin pédestre, de parcs ou de routes ; les systèmes renforcés d'alerte rapide en cas de catastrophe améliorent souvent la capacité de prévision météorologique, sur laquelle les paysans peuvent s'appuyer pour savoir quand planter et récolter ; ou les constructions érigées pour servir d'abris en cas de catastrophe peuvent être transformées en écoles ou en salles communautaires quand elles ne sont pas utilisées dans leur but premier. Ces usages multiples des infrastructures de réduction des risques de catastrophe offrent des avantages financiers conjoints qui sont visibles même en l'absence d'une catastrophe, ce qui constitue un argument en faveur des investissements immédiats dans ce domaine.

Adopter une approche ascendante du renforcement de la résilience : inclusion et redevabilité

Investir dans la résilience ne signifie pas seulement engager des ressources financières. Si ces investissements sont censés répondre aux besoins des communautés vulnérables, il faut également mettre en place des mécanismes de redevabilité. On entend par redevabilité la capacité des acteurs concernés de rendre compte de leurs actions ou de leurs engagements, ainsi que la capacité des autres à exiger des comptes (Newell et Bellour, 2002). Pour renforcer la redevabilité des gouvernements et d'autres acteurs qui investissent dans la résilience vis-à-vis des communautés vulnérables, plusieurs mécanismes peuvent être mis en place, dont le contrôle parlementaire, des processus participatifs d'établissement du budget et d'évaluation des risques, et des activités axées sur les médias et la communication (y compris l'utilisation des mégadonnées). Ces mécanismes ont tous le potentiel de renforcer la transparence dans l'allocation et la distribution des ressources et contribuent à améliorer les chances que les investissements répondent à leurs objectifs.

Des besoins urgents

La résilience doit devenir une priorité à l'échelle mondiale si l'on veut sauvegarder et promouvoir les améliorations du bien-être de l'homme et de la sécurité de la planète. Preuve a été faite que les investissements dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques augmentent à différentes échelles, avec l'appui de cadres de politique internationaux facilitateurs. Toutefois, les pertes croissantes dues aux catastrophes montrent qu'il reste encore beaucoup à faire au niveau mondial. Il est crucial de lever les obstacles aux investissements et de faciliter les décisions en matière d'investissement, malgré l'incertitude relative aux risques futurs liés au climat et à d'autres risques.

Ces investissements seront plus attrayants pour autant que l'ensemble des avantages que présentent les mesures préventives de gestion des risques soit pris en compte. Parallèlement, il faut s'assurer que ces investissements répondent aux besoins et protègent les droits des personnes les plus pauvres et vulnérables au monde, y compris par le biais de processus ascendants de redevabilité et d'inclusion permettant de garantir l'efficacité des investissements dans la résilience. Des sources de financement variées, qui assurent un équilibre entre la redevabilité et la nécessité d'utiliser, si possible, des fonds nationaux, sont nécessaires. La protection sociale adaptative est un bon exemple, qui peut être reproduit dans d'autres domaines du développement.

Le Chapitre 3 a été rédigé par Thomas Tanner, associé de recherche, Programme relatif à la gestion des risques et à la résilience, Overseas Development Institute (ODI), et Emily Wilkinson, cheffe, Programme relatif à la gestion des risques et à la résilience, ODI, Londres (Royaume-Uni), avec l'aide de Pandora Batra. L'encadré 3.1 a été rédigé par Ben Ramalingam, responsable, Groupe sectoriel sur le numérique et la technologie, ODI, Brighton (Royaume-Uni) ; l'encadré 3.2 par David Nash, responsable, Impact sur les communautés, Zurich Flood Resilience Program, Zurich (Suisse) ; l'encadré 3.3 par Hilary Tarisai Dhliwayo-Motsiri, administratrice principale, Moyens de subsistance et sécurité alimentaire, département Préparation des communautés et réduction des risques, Fédération internationale, Genève (Suisse) ; l'encadré 3.4 par Petr Kostohryz, directeur de pays, Conseil norvégien pour les réfugiés, Amman (Jordanie) ; et l'encadré 3.5 par Sumaiya S Kabir, coordonnatrice, Planification, suivi et compte rendu, ONU Femmes, Hanoi (Viet Nam).

Sources et bibliographie complémentaire

- Banque mondiale (2012) *Social resilience & climate change. Financial innovations for social and climate resilience: establishing an evidence base*. Washington DC (États-Unis).
- Banque mondiale (2013) *World Development Report 2014. Risk and opportunity: managing risk for development*. Washington DC (États-Unis).
- Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) (2015) *Making development sustainable: the future of disaster risk management*. Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe. Genève (Suisse).
- Caravani A (2015) *Does adaptation finance invest in disaster risk reduction?* Overseas Development Institute (ODI), Londres (Royaume-Uni).
- Carter P M R et Barrett C B (2006) *The economics of poverty traps and persistent poverty: an asset-based approach*. *The Journal of Development Studies*, 42(2):178–199.
- Dercon S (ed.) (2005) *Insurance against poverty*. Open University Press, Oxford (Royaume-Uni).
- Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR) (2015) *Investing in resilience*. Banque mondiale, Washington DC (États-Unis).
- Hallegatte S, Bangalore M et Jouanjean M A (2016) *Higher losses and slower development in the absence of disaster risk management investments*. Banque mondiale, Rapport de travail et de recherche sur les politiques n° 7632. Washington DC (États-Unis).
- Kellett J, Caravani A et Pichon F (2014) *Financing disaster risk reduction: towards a coherent and comprehensive approach*. Overseas Development Institute (ODI), Londres (Royaume-Uni).
- Newell P et Bellour S (2002) *Mapping accountability: origins, contexts and implications for development*. Document de travail n° 168. Institute of Development Studies, Brighton (Royaume-Uni).
- Wilkinson E (2012) *Transforming disaster risk management: a political economy approach*. Note d'information. Overseas Development Institute (ODI), Londres (Royaume-Uni).



Anticipation: mieux se préparer pour être prêts

« Quand on choisit parmi les risques, il faut imaginer des vies qui ne sont pas encore vécues »

Brian Zikmund-Fisher

Anticiper signifie agir au présent pour l'avenir. Rosen (2012) définit un système anticipatif comme étant « un modèle prédictif de lui-même et/ou de son environnement, qui lui permet de changer d'état à un instant donné en fonction de ce à quoi il devrait ressembler, selon les prévisions, à un instant ultérieur ». Certaines conditions doivent donc être réunies pour qu'un système complexe puisse être utilisé aux fins d'anticiper les changements futurs.

La première condition est que le système (c'est-à-dire une communauté à risque) doit pouvoir envisager des futurs différents afin d'être en mesure de changer le cours des choses. Pour envisager des solutions de remplacement, le système doit savoir quel pourrait être son état futur.

La deuxième condition, essentielle à l'anticipation, est qu'il doit exister un modèle idéal ou préféré du système. Développer la capacité d'envisager ce(s) avenir(s) possible(s) ou une/des nouvelle(s) réalité(s) peut s'avérer nécessaire.

Des volontaires de la section de Dili de la Croix-Rouge de Timor-Leste rendent visite à une famille dans le cadre d'un Programme d'éducation sur la prévention de la dengue. Richardo Bento, Lorenzo Lurdes, Clementa Bento et Floriana Carolina Pieres (de gauche à droite) discutent des moyens d'éviter que la dengue ne frappe le ménage.

© Conor Ashleigh

La troisième condition est qu'un tel système doit être prédictif par nature. Ses composantes doivent ainsi pouvoir déterminer de manière précise quels seront les comportements de chacune d'entre elles dans l'état futur. Dans l'exemple de notre communauté à risque, si de « bons » choix de développement garantissent la sécurité de logement et des soins de santé fiables, la communauté devrait être capable d'adapter son comportement à ces changements. Par exemple, si les choix donnent lieu aux résultats voulus, la communauté continuera-t-elle de résider dans des logements de fortune même s'il existe une meilleure solution d'hébergement et va-t-elle ignorer les soins de santé modernes ?

Pour terminer, le système doit pouvoir changer et le faire rapidement. Dès l'instant où le système (communauté) est capable de prévoir les changements qui auront lieu en son sein (comportement) et d'améliorer son bien-être en conséquence pour atteindre l'état futur idéal, ce système peut être considéré comme un système prédictif (Mitchell, 2013).

Adaptation et anticipation

Alors que l'adaptation concerne dans une large mesure les activités liées aux changements climatiques, l'anticipation concerne les intentions, l'action, les organisations, l'imagination, les possibilités et les choix. Il s'agit aussi de se placer en situation de doute, d'insécurité, d'incertitude, de crainte et d'appréhension. L'anticipation aide à orienter l'action humaine et met l'accent sur le fait que les individus déterminent l'avenir (en tous cas l'avenir immédiat), alors que l'adaptation contribue à influencer ou à limiter cette action humaine. L'anticipation est prédictive ou préventive ; elle peut prendre en compte des événements futurs possibles et l'espoir de réaliser certains objectifs et certaines ambitions (Nuttall, 2010). L'anticipation peut aider les communautés à devenir résilientes face aux chocs et aux stress, et permet de repérer les différentes possibilités qui peuvent se présenter et d'en tirer parti.

Renforcer les capacités des communautés

Les communautés sont reconnues et considérées comme des acteurs clés de la réduction des risques ainsi que de la réussite des stratégies de transformation, tant en matière de prise de décisions que d'exécution des projets (Miranda Sara et al., 2015). Cette reconnaissance est déjà présente dans la réflexion menée au plan mondial dans le contexte du Cadre de Sendai. Ainsi, les gouvernements doivent investir dans l'infrastructure et dans le renforcement des capacités des communautés de prendre des mesures préventives en faveur de leur résilience, par exemple par le biais de formations sur la sensibilisation aux risques multiples et leur anticipation.

Réduire les risques et les vulnérabilités n'est pas simplement l'affaire de spécialistes (Cortez et al., 1998), mais exige aussi la participation institutionnalisée des communautés locales, à savoir des citoyens et des organisations de la société civile. Leur concours devrait être sollicité pour mobiliser les ressources, stimuler le partage des connaissances et exiger des droits. La participation n'est pas une faveur accordée aux individus, c'est un droit primordial.

Utiliser la participation communautaire pour améliorer l'anticipation et renforcer la résilience

La participation communautaire a de nombreux avantages, tels que « l'obtention d'informations et d'avis sur des questions publiques, le soutien du public concernant les décisions en matière de planification, la prévention de différends durables et de retards coûteux, un réservoir de bonne volonté qui pourra se refléter dans les décisions futures, et un esprit de coopération et de confiance entre l'organisation et le public » (Cogan et Hertberg, 1986). Il existe plusieurs formes de participation, telles que la participation individuelle et collective, organisée et informelle, institutionnelle et non institutionnelle. Le présent chapitre (et en fait ce rapport) plaide en faveur d'une approche transformative de la participation (comprise comme étant essentielle pour que les communautés soient véritablement résilientes), qui modifie les structures de pouvoir existantes en faisant en sorte que les décisions soient prises de manière plus démocratique et inclusive et en renforçant les capacités des participants plutôt qu'en cherchant uniquement à améliorer les conditions de vie. La participation a également ses inconvénients, tels que le risque de laisser des personnes de côté (de manière délibérée ou non) et la surreprésentation de certains acteurs intéressés qui en tirent plus d'avantages pour eux-mêmes (Hordijk et al., 2014).

Répéter l'avenir en élaborant des scénarios

Des techniques d'élaboration de scénarios issues de la planification militaire sont employées pour anticiper et prévoir des futurs possibles. Elles ont essentiellement pour but de *répéter l'avenir* (comme des acteurs répètent une pièce de théâtre). L'élaboration de scénarios a été largement utilisée par les planificateurs et les communautés pour envisager les résultats des décisions à prendre. Les scénarios ne sont pas des prévisions : ils donnent des grilles de lecture et contribuent à anticiper les futurs possibles. Leis (2014) fait remarquer que des scénarios axés sur l'écologie ont été élaborés par plusieurs organisations, dont les Nations Unies, le Département britannique pour le développement international (DFID), l'Institut de Stockholm pour l'environnement et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « pour déterminer l'état futur des émissions de gaz à effet de serre, de la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques ».

Van der Heijden (2000) note que l'élaboration de scénarios « est un atout du point de vue à la fois de l'anticipation et des processus, les deux étant conformes au paradigme du réalisme critique. On la considère soit comme un moyen de mieux comprendre et d'anticiper le futur, soit comme un moyen d'aider les groupes institutionnels à commencer à aller de l'avant de manière plus assurée en des temps incertains. Garder à l'esprit ces deux perspectives nous aide à ne pas perdre de vue le fait qu'il n'existe pas une seule bonne réponse. Les dilemmes sous-jacents ne peuvent pas être résolus, mais exigent une gestion active continue. »

Ces techniques sont fondées sur une série d'hypothèses qui permettent de « voyager » dans le futur et donnent une idée de la manière dont la situation peut évoluer (ou pas). Les scénarios sont fondés sur une série de conditions, de variables ou de facteurs définis par ceux qui s'adonnent à l'exercice d'élaboration des scénarios. Cet exercice permet de « concevoir », de « créer » et d'anticiper différents futurs réalistes et solides, ce qui facilite la gestion de l'incertitude en réduisant l'imprévisibilité. Les scénarios diffèrent donc des

prévisions en ce qu'ils permettent l'intégration de discontinuités, de nouveaux phénomènes et d'innovations.

Perspectives d'avenir

Il faut, pour bien anticiper, s'éloigner de l'idée que le futur sera le passé qui se répète. Les changements climatiques, l'urbanisation et la croissance démographique posent de nouveaux défis qui nécessitent une meilleure anticipation. Par définition, la résilience s'intéresse à l'avenir et relie les actions menées avant les crises à l'état (amélioré, espère-t-on) du système après de tels événements. L'anticipation est donc au cœur des démarches visant à renforcer la résilience.

Les systèmes prédictifs et la réflexion prospective sur la résilience doivent faire appel à des démarches inclusives et novatrices, telles que l'élaboration de scénarios et la planification d'actions, afin de renforcer les stratégies de résilience axées sur la société et d'influencer le développement des politiques et la prise de décisions. Ces deux méthodes soutiennent l'approche axée sur les individus qui est au cœur d'une grande partie de la réflexion sur la résilience. Le but de l'élaboration de scénarios est de renforcer les capacités des communautés afin qu'elles soient mieux préparées à faire face aux chocs et aux stress futurs, voire qu'elles soient à même de les prévenir. La planification des actions, quant à elle, s'appuie sur les capacités et les connaissances locales (ainsi que sur les approches axées sur la budgétisation participative, afin d'améliorer la redevabilité dans le domaine des finances publiques par le biais du contrôle et de la participation au niveau local).

Dans les deux approches, le processus de construction sociale des connaissances, qui suppose un apprentissage progressif pour créer (et ainsi « répéter ») des scénarios futurs, peut renforcer les liens sociaux, la confiance et la légitimité entre les différents acteurs, malgré des intérêts qui à première vue peuvent sembler contradictoires. Néanmoins, il est important de reconnaître les limites et les risques potentiels, tels que les défis liés aux rapports de force et aux connaissances existants, les difficultés pratiques dues la discontinuité des politiques et le manque d'argent et de temps, qui peuvent influencer sur le résultat de ces processus.

Le chapitre 4 a été rédigé par Liliana Miranda Sara, directrice exécutive, Cities for Life Foro, Lima (Pérou), et Dewald van Niekerk, directeur, Centre africain d'études des catastrophes naturelles, Potchefstroom (Afrique du Sud). L'encadré 4.1 a été rédigé par Aynur Kadihasanoglu, conseillère principale, Gestion des catastrophes en milieu urbain, Croix-Rouge américaine (États-Unis) ; l'encadré 4.2 par Jennifer Jalovec, directrice, Gestion des catastrophes dans les contextes fragiles et urbains, World Vision International, Nairobi (Kenya) ; l'encadré 4.3 par Pamela Sitko, conseillère technique mondiale, Gestion des catastrophes en milieu urbain, World Vision International, Sydney (Australie) ; l'encadré 4.4 par Swarnim Wagle, ancien membre, Commission nationale de planification, Gouvernement du Népal, Katmandu (Népal) ; et l'encadré 4.5 par Akapusi Tuifagalele, directeur, Département national de gestion des catastrophes, Fiji, et Matthew McLaren, chargé de recherches à l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud, Sydney (Australie). Les contributions sur les changements climatiques et la résilience ont été fournies par Laban Ogallo, directeur, Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Université de Nairobi (Kenya).

Sources et bibliographie complémentaire

- Cogan S et Hertberg J (1986) « Citizen participation ». Chapitre 12 in *The Practice of State and Regional Planning*, So, Frank S II, Hand, I et McDowell, B (eds), American Planning Association, pp. 283–308.
- Cortez L, Salazar L et Mariscal J (1998) *Community preparedness and response*. Manuel n° 4, Cities for Life Foro, ONU Habitat et Ecociudad.
- Hordijk MA, Miranda Sara L et Sutherland C (2014) *Resilience, transition or transformation? A comparative analysis of changing water governance systems in four Southern Cities*. *Environment & Urbanization*, avril 2014; 26:130–146.
- Leis J (2014) *Scenario planning: an effective tool for policy-making?* Mémoire de master, Faculté Woodrow Wilson d’Affaires publiques, Université Tufts, Cambridge (Royaume-Uni).
- Mitchell A (2013) *Risk and Resilience – From good idea to good practice: A scoping study for the experts group on risk and resilience*. Document de travail n°13, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (France).
- Miranda Sara L (2015) *Citizen participation, the experts and the role of the private sector in the social construct of risk in Lima*. *Clima sin Riesgo*, Réseau d’acquisition de connaissances sur le climat. Disponible en ligne : www.climasinriesgo.net/blogs/category-section/costa-verde/citizen-participation-the-experts-and-the-role-of-the-private-sector-in-the-social-construct-of-risk-in-lima/?lang=en#_ftn5.
- Nuttall M (2010) *Anticipation, climate change, and movement in Greenland*. *Études/Inuit/Studies*, 34(1):21–18.
- Van der Heijden K (2000) *Scenarios and forecasting: two perspectives, North Holland*. *Technological Forecasting and Social Change*. 65(1):31–36.



Résilience intérieure : santé mentale et soutien psychosocial

« Être résilient,
c'est avoir
parcouru une
bonne moitié du
chemin vers l'art
de vivre. »

Alain de Botton

Les répercussions psychosociales peuvent durer longtemps (Goenjian et al., 2011), car les impacts des catastrophes sur le long terme peuvent porter atteinte au bien-être et menacer la paix et les droits humains. Les preuves empiriques révèlent que les troubles mentaux et les problèmes psychosociaux sont des préoccupations de santé publique importantes dans les contextes humanitaires (Tol et al., 2011), la plupart des populations touchées éprouvant une détresse profonde. Toutefois, seule une minorité souffre de symptômes ou de troubles mentaux qui auront une incidence sur leur vie quotidienne et pourrait avoir besoin de soins spécialisés (OMS, 2014 ; 2016).

Village de Nukubalavu, district de Savusavu (Fidji), mars 2016. Ateca Nayasi, présidente de la section de Savusavu de la Croix-Rouge des Fidji, écoute Mareta Vosamosi, qui raconte comment elle a mis à l'abri une voisine enceinte lors du passage du cyclone Winston. La maison de Mareta a été détruite par le cyclone. D'après Ateca, « entendre les histoires des gens n'est pas une tâche facile ». Après le passage du cyclone de catégorie 5, le plus puissant jamais enregistré aux Fidji, le soutien psychosocial a été recensé comme un besoin clé. Le cyclone a causé la mort de 44 personnes et a détruit ou endommagé 32 000 logements. La Fédération internationale forme les volontaires de la Croix-Rouge des Fidji aux premiers secours psychosociaux pour qu'ils puissent aider les membres de leur communauté à se relever du cyclone.

© IFRC

Soutien psychosocial, résilience individuelle et communautaire

Le soutien psychosocial fait partie intégrante des interventions d'urgence menées par la Fédération internationale, qui le définit de manière générale dans son Cadre psychosocial 2005–2007 comme un « processus visant à favoriser la résilience des individus, des familles et des communautés dans le respect de l'indépendance, de la dignité et des mécanismes d'accommodation des individus et des communautés. Le soutien psychosocial encourage la restauration de la cohésion sociale et des infrastructures ».

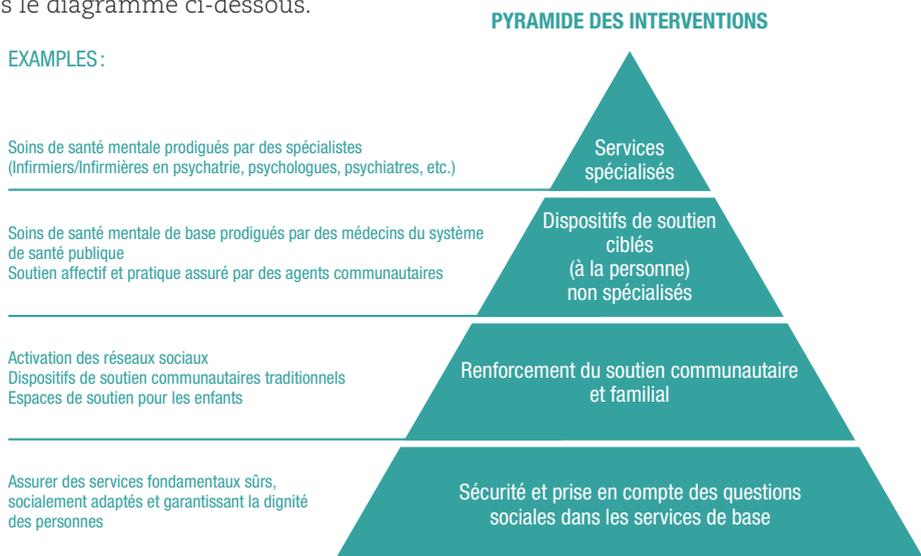
La dimension psychologique individuelle englobe les processus émotionnels et de la pensée, ainsi que les sentiments et les réactions. La dimension sociale englobe les relations, les réseaux communautaires et familiaux, les valeurs sociales et les pratiques culturelles.

La résilience d'une communauté après une catastrophe a trait à la capacité dont dispose l'environnement de s'adapter face à des menaces afin de poursuivre son développement durable (Kulig et al., 2013).

Il est reconnu que le bien-être d'une communauté est un facteur de résilience (Gibbs et al., 2015). Ce qui définit le bien-être psychosocial et la résilience peut changer d'un pays à l'autre, mais également d'une communauté à l'autre dans le même pays. Il est donc nécessaire, avant de planifier une intervention psychosociale, de comprendre ce que ces concepts signifient pour la population locale. Cependant, il semble qu'il y ait des points communs dans les processus relatifs au bien-être et à la résilience qui devraient aussi être pris en compte au moment de la conception des interventions de soutien psychosocial.

Soutien psychosocial et action humanitaire

Le but des programmes de santé mentale et de soutien psychosocial est de prévenir les troubles mentaux, ainsi que de promouvoir et de protéger le bien-être psychosocial. Une approche par étape à plusieurs niveaux, prévoyant un éventail de services allant de l'assistance pratique au soutien plus spécialisé, est proposée. Cette approche est présentée dans le diagramme ci-dessous.



Source : CPI, 2008

Un programme de santé mentale et de soutien psychosocial devrait prévoir des interventions à plusieurs niveaux, dont :

- des services de base fournis dans une perspective de soutien psychosocial (p. ex. abris, respect des relations familiales et sociales, et questions liées à la sécurité; distribution de nourriture et d'eau; premiers secours, soucieux de la culture et à caractère inclusif);
- la fourniture d'informations (p. ex. sur ce qui s'est passé, sur le sort des proches, sur les réactions normales dans ce type de situation);
- le soutien social et affectif (p. ex. réconfort, prêter une oreille attentive, respect du deuil, compassion);
- une aide pratique (p. ex. questions juridiques et financières, conseils aux ménages);
- la facilitation des ressources, des réseaux et des liens communautaires;
- des services de santé mentale (p. ex. détection adéquate, orientation vers des services spécialisés et gestion);
- le soutien aux agents dispensant les services.

Soutien psychosocial dans les programmes de réduction des risques de catastrophe

Les interventions de soutien psychosocial menées dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe peuvent favoriser les réseaux communautaires, contribuer à la cartographie des forces et des vulnérabilités, et promouvoir le renforcement des capacités des populations locales (p. ex., promotion des stratégies d'adaptation efficaces et de la solidarité communautaire), y compris celles des employés et des volontaires nécessaires pour les interventions futures.

Préparer psychologiquement les individus et les familles à faire face à des crises renforce leur capacité d'agir et leur efficacité, et peut inciter les communautés à investir davantage dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets. Améliorer les liens communautaires peut favoriser l'inclusion des groupes à risque avant les crises et mieux faire connaître les rituels de guérison et les stratégies d'adaptation locaux. De même, travailler à l'élaboration de lignes directrices relatives au soutien psychosocial dans le cadre des programmes de réduction des risques de catastrophe peut encourager l'adoption, avant la survenue d'une situation d'urgence, de politiques locales ou nationales en la matière et faciliter l'intégration du soutien psychosocial dans la planification d'urgence.

Soutien psychosocial en cas de catastrophe

Les lignes directrices relatives au soutien psychosocial portent essentiellement sur la phase de secours du cycle de la gestion des catastrophes. Elles définissent des normes minimales et des bonnes pratiques s'appliquant aux interventions (OPSIC, 2015). Le soutien psychosocial peut être intégré à la distribution de vivres et aux activités dans les domaines du logement, de l'eau/assainissement et de la protection (CPI, 2014). Par exemple, les agents chargés du soutien psychosocial peuvent collaborer avec les

équipes Logement pour soutenir les efforts visant à faire en sorte que les programmes d'hébergement d'urgence ne perturbent pas les réseaux sociaux et les communautés.

Les activités psychosociales menées dans le cadre d'interventions en cas de catastrophe comprennent notamment les premiers secours psychologiques, des conseils non professionnels, un soutien par les pairs, des groupes de soutien, une formation aux compétences vitales, des services de psychoéducation, des campagnes de sensibilisation et des activités récréatives et créatives. Les premiers secours psychologiques font partie des interventions communes de soutien psychosocial après une catastrophe. Le but est d'aider les personnes à se prendre en charge et à retrouver leur capacité de penser clairement.

Soutien psychosocial dans les programmes de relèvement et de développement

Les conséquences des catastrophes de grande ampleur constituent des facteurs de stress secondaires (p. ex. la reconstruction, les réinstallations) qui ont des répercussions négatives sur les populations (Lock et al., 2012). Les réactions psychosociales qui en résultent peuvent durer plusieurs années, tout au long du processus de relèvement (Ghuman et al., 2014). En cas d'événement grave isolé, la détresse tend à s'amenuiser une fois le danger passé, alors que dans les situations de crise prolongée, telles que les conflits, les symptômes peuvent persister (ODI, 2015). Dans ces situations, la résilience et le relèvement doivent être soutenus de manière continue et sur le long terme (Hobfoll et al., 2011). Les programmes de soutien psychosocial sur le long terme peuvent s'adapter à l'évolution des besoins des communautés et des individus, comme cela a été le cas en Nouvelle Zélande dans le cadre de l'intervention engagée par la Croix-Rouge néo-zélandaise entre 2010 et 2012, période pendant laquelle la région de Canterbury a été frappée par deux tremblements de terre de grande ampleur et quelque 13 000 répliques.

Outre les secours d'urgence, la Croix-Rouge néo-zélandaise a mené des programmes psychosociaux durant toute la période de relèvement, apportant son soutien aux activités de proximité conduites par les communautés en faveur des personnes touchées par les tremblements de terre mais qui n'avaient pas besoin d'une assistance clinique. Dans une perspective de relèvement à long terme, une application pour smartphone et un site internet, contenant des conseils recueillis auprès de jeunes ou d'autres personnes ayant vécu une expérience similaire, ont été élaborés à l'intention des adolescents. Des activités physiques organisées dans les communautés et la création de liens avec des secteurs tels que les transports, où le soutien apporté aux chauffeurs et aux passagers dans les communautés réinstallées s'est avéré utile, ont permis d'inscrire le programme dans le long terme (Croix-Rouge néo-zélandaise, non daté).

Le soutien psychosocial est également utile durant la phase de transition du relèvement au développement sur le long terme. Malgré les progrès réalisés vers un consensus sur les bonnes pratiques en matière de soutien psychosocial à chaque étape du cycle de la gestion des catastrophes, un décalage persiste entre les bonnes pratiques établies et certaines des activités menées sur le terrain.

Possibilités et défis

Si elles sont efficaces, les interventions psychosociales peuvent apporter un véritable soutien aux populations touchées par des crises. Les programmes de soutien psychosocial peuvent être mis en œuvre dans de nombreuses situations et à toutes les étapes du cycle d'intervention en cas de catastrophe (des secours au relèvement, jusqu'à l'atténuation et la préparation). Il reste toutefois des défis à relever. Des efforts doivent être faits pour intégrer ces interventions aux secteurs pertinents et pour assurer la transition des secours aux autres phases de la gestion des catastrophes. Dans certaines régions, une collaboration accrue avec des organismes locaux, notamment l'intégration de processus de renforcement de la résilience novateurs, locaux et soucieux de la culture, reste nécessaire. Néanmoins, les études empiriques suggèrent que le nombre d'interventions inappropriées ou néfastes diminuera, compte tenu de l'importance croissante accordée à la qualité des interventions psychosociales et à la disponibilité de lignes directrices et d'outils de suivi et d'évaluation récents.

Le chapitre 5 a été rédigé par Maureen Mooney, chargée de recherche, Université Massey (Nouvelle Zélande). L'encadré 5.1 a été rédigé par Mark Harvey, directeur général, Resurgence, Londres (Royaume-Uni); l'encadré 5.2 par Alison Schafer, spécialiste technique en santé mentale et soutien psychosocial, World Vision International, Victoria (Australie); l'encadré 5.3 par Virginia Murray, vice-présidente, Groupe consultatif scientifique et technique du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, Londres (Royaume-Uni); et l'encadré 5.4 par Naushan Muhaimin, directeur exécutif, Care Society (Maldives). L'étude de cas sur l'initiative pour les emplois verts à Samoa est une contribution de la Croix-Rouge de Samoa.

Sources et bibliographie complémentaire

- Comité permanent interorganisations (CPI) (2014) *Review of the implementation of the IASC guidelines on mental health and psychosocial support in emergency settings: how are we doing?* Disponible en ligne : https://interagencystandingcommittee.org/system/files/1_iasc_guidelines_on_mhps_review-2014-final_2_0.pdf.
- Croix-Rouge néo-zélandaise (non daté) *Leading in disaster recovery: a companion through the chaos*. Nouvelle-Zélande.
- Gibbs L, Howell-Meurs S, Block K, Lusher D, Richardson J, MacDougall C, Waters E et Harms L (2015) *Community wellbeing: applications for a disaster context*. The Australian Journal of Emergency Management, 30(3).
- Ghuman S J, Brackbill R M, Stellman S D, Farfel M R et Cone J E (2014) *Unmet mental healthcare need 10–11 years after the 9/11 terrorist attacks: 2011–2012 results from the World Trade Center Health Registry*. BMC Public Health, 14:491. Disponible en ligne : <http://doi.org/10.1186/1471-2458-14-491>.
- Goenjian A K, Roussos A, Steinberg A M, Sotiropoulou C, Walling D, Kakaki M et Karagianni S (2011) *Longitudinal study of PTSD, depression, and quality of life among adolescents after the Parnitha earthquake*. Journal of Affective Disorders, 133(3):509–515. Disponible en ligne : <http://doi.org/10.1016/j.jad.2011.04.053>.

- Hobfoll S E, Mancini A D, Hall B J, Canetti D et Bonanno G A (2011) *The limits of resilience : distress following chronic political violence among Palestinians*. *Social Science & Medicine*, 72(8) :1400–1408.
- Kulig J C, Edge D S, Townshend I, Lightfoot N et Reimer W (2013) *Community resiliency : emerging theoretical insights*. *Journal of Community Psychology*, 41(6) :758–775. Disponible en ligne : <http://doi.org/10.1002/jcop.21569>.
- Lock S, Rubin G J, Murray V, Rogers M B, Amlôt R et Williams R (2012) *Secondary stressors and extreme events and disasters : a systematic review of primary research from 2010–2011*. *PLoS Currents : Disasters*. doi:10.1371/currents.dis.a9b76fed1b2dd5c5bfcc13c87a2f24f.
- Overseas Development Institute (ODI) (2015) *Psychological resilience*, document de travail n°425. ODI, Londres (Royaume-Uni).
- Operationalising Psychosocial Support in Crisis (OPSIC) (2015) *The comprehensive guideline on mental health and psychosocial support (MHPSS) in disaster settings*. Disponible en ligne : <http://opsic.eu/wp-content/uploads/2015/06/OPSIC-Comprehensive-guideline-FINAL-June-2015.pdf>.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2014) *10 faits sur la santé mentale*. Disponible en ligne : www.who.int/features/factfiles/mental_health/fr/.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2016). *La santé mentale : renforcer notre action*. Disponible en ligne : www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/.
- Tol W A, Barbui C, Galappatti A, Silove D, Betancourt T S, Souza R, Golaz A et Van Ommeren M (2011) *Mental health and psychosocial support in humanitarian settings : linking practice and research*. *The Lancet*, 378(9802) :1581–1591. Disponible en ligne : [http://doi.org/10.1016/S0140-6736\(11\)61094-5](http://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)61094-5).



Plus forts ensemble : des partenariats qui renforcent la résilience

« Si vous voulez aller vite, allez-y seul. Si vous voulez aller loin, allez-y ensemble. »
Proverbe africain

Les partenariats sont souvent au cœur des efforts de collaboration. La Coalition d'un milliard pour la résilience (2015) de la Fédération internationale, par exemple, reconnaît que « la réussite de la Coalition repose sur la mobilisation d'un large éventail d'acteurs, du niveau local au niveau mondial, qui soient mus par l'objectif commun du renforcement de la résilience aux niveaux individuel et communautaire ».

Au niveau mondial, les processus récents qui ont abouti à la conclusion d'une série d'accords internationaux (tels que le Cadre de Sendai, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le *Grand compromis* qui résulte du Sommet humanitaire mondial) ont tous démontré l'importance de collaborer avec un grand nombre d'acteurs différents (par exemple, on estime que plus de 23 000 parties prenantes issues de tous les secteurs de la société ont été sollicitées dans le cadre des

Des volontaires de la Croix-Rouge travaillent avec les membres d'une communauté pour évaluer leurs vulnérabilités et leurs capacités en matière de gestion des catastrophes, de promotion de la santé et de renforcement des moyens de subsistance. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'approche fondée sur la santé et les premiers secours à base communautaire (SPSC).
© Victor Lacken/IFRC

consultations régionales en vue du Sommet humanitaire mondial, qui ont duré deux ans). Des parties prenantes qui n'étaient pas auparavant enclines à collaborer les unes avec les autres, telles que les autorités locales et les gouvernements nationaux, les autorités locales et les communautés ou, de manière générale, la société civile, et les entreprises et les syndicats et travailleurs, unissent leurs forces afin de réaliser des objectifs communs. De même, les accords finals adoptés lors de ces événements soulignent l'importance qui est accordée aux actions concertées.

Les partenariats et les coalitions sont de plus en plus considérés comme des éléments essentiels à la promotion, à la diffusion, à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes sur le terrain. Parmi les objectifs déclarés de la Coalition d'un milliard pour la résilience de la Fédération internationale figurent la promotion des organisations locales, qui « [doivent être] considérées comme des partenaires privilégiés et égaux dans les systèmes humanitaires actuels », et la mise en place de conditions permettant « d'éviter que les organisations et les prestataires de services qui poursuivent des objectifs similaires ne travaillent de manière fragmentée et non coordonnée ». La Coalition est convaincue que « les partenaires, tant locaux que mondiaux, pourront renforcer leur impact s'ils acceptent de partager leurs ambitions, les risques, les ressources, les capacités, les succès et le devoir de rendre compte ».

Un autre exemple d'initiative audacieuse est le Partenariat mondial pour la résilience, dirigé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et la Fondation Rockefeller, et doté d'un budget de 100 millions de dollars É.U., qui cible les continents africain et asiatique. Lancée en 2014, cette initiative a pour objectif de « résoudre les enjeux complexes et interconnectés du XXI^e siècle, tels que la pauvreté chronique et souvent extrême, l'insécurité alimentaire et les chocs climatiques ». Pour ce faire, une importance particulière est accordée à la « collaboration » entre la société civile d'un côté, et le gouvernement et le secteur privé de l'autre.

Les efforts de collaboration qui visent à renforcer la résilience deviennent de plus en plus indispensables du fait du rythme et de l'ampleur accrus de l'urbanisation. Contrairement aux zones rurales, les centres urbains se caractérisent par une densité élevée de population, une grande diversité et un large éventail de parties prenantes. Dans de tels environnements, les acteurs humanitaires internationaux sont mal équipés pour faire face à des crises complexes. Sans partenariat ou d'autres formes de collaboration qui associent les décideurs politiques, les prestataires de services, les professionnels, les communautés et les entreprises, l'impact des interventions humanitaires dans les environnements urbains risque d'être de courte durée, fragmenté, sporadique et, au final, non durable.

«Partenariat», un terme galvaudé ?

Le deuxième engagement du Grand compromis exhorte les signataires à « collaborer avec les acteurs locaux et nationaux dans un esprit de partenariat et à s'employer à renforcer les capacités locales et nationales plutôt qu'à s'y substituer » (ONU, 2016, 5). Cet engagement touche ce qui est considéré par beaucoup comme une corde sensible : en matière de partenariats, la pratique est souvent différente de la théorie. Dans nombre de cas, les ambitions du partenariat – terme qui désigne une relation basée sur le partage de certaines valeurs, l'équité, la réciprocité et le respect – ne sont, dans les faits, pas réalisées. Cette situation peut se présenter lorsqu'un des partenaires (en général, l'organisation la plus grande et la plus puissante) détient le budget et collabore avec un partenaire local,

qui a moins, voire pas du tout, son mot à dire sur l'allocation des fonds ou sur la définition des objectifs et des activités du projet. Les transferts de fonds de la plus grande à la plus petite organisation sont en général accompagnés d'un contrat, dont les conditions favorisent la plupart du temps l'organisation détenant les financements. Ainsi, pour qu'un partenariat soit efficace, il doit accorder autant d'importance à la relation entre partenaires qu'à la réalisation de leurs objectifs.

Des partenariats variés

Le contenu et le but de chaque partenariat varie considérablement. Certains partenariats portent uniquement sur la mise en œuvre tandis que d'autres se concentrent également sur la sensibilisation. Dans beaucoup de pays, les gouvernements nationaux laissent le champ libre pour agir à d'autres acteurs, tels que les autorités locales, la société civile, les institutions universitaires et le secteur privé.

Le secteur privé s'affirme de plus en plus comme un acteur clé du renforcement de la résilience dans nombre de domaines. Une étude récente du journal *The Economist* montre que bien que les gouvernements assument toujours la plus grande part de responsabilité dans les interventions qui suivent un choc climatique, les entreprises ont tendance à investir davantage dans le renforcement de la résilience climatique, du fait des avantages qu'elles pensent pouvoir en tirer, tels qu'une compétitivité accrue, des employés en meilleure santé, une plus grande productivité, moins d'absentéisme et une réduction des coûts. Si dans le passé les entreprises avaient tendance à ne s'inquiéter que de leur propre résilience, elles affichent désormais la volonté de nouer des partenariats avec le gouvernement et la société civile (EIU, 2014).

Les partenariats peuvent être considérés comme des éléments centraux des stratégies et des interventions visant à faire face à un conflit ou à une situation d'urgence complexe en s'appuyant sur le renforcement de la résilience. Un document de réflexion sur le conflit en Syrie, élaboré par l'ONU en 2013, propose la mise en œuvre d'un « plan de développement axé sur la résilience ». Cette stratégie, fondée sur l'action collaborative, vise à soutenir les efforts déployés par les autorités nationales et régionales pour garantir la fourniture de logements de qualité et de services connexes destinés à l'établissement d'habitats durables (accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie et enlèvement des déchets), et la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures sociales et économiques touchées par la crise en cours.

Dans la pratique, les actions de développement axées sur la résilience offrent aux partenariats de nombreuses possibilités d'obtenir des résultats positifs à différents niveaux. Dans l'État de l'Himachal Pradesh (Inde), la section locale de la Croix-Rouge collabore étroitement avec les autorités locales, les organisations non gouvernementales et les volontaires pour lutter contre le déséquilibre croissant entre le nombre de garçons et de filles au sein de la population infantine. Dans certaines régions de l'Himachal Pradesh, on ne compte que 700 filles pour 1000 garçons. L'objectif premier était de protéger les filles, puis les activités se sont étendues à la santé, à la nutrition, à l'éducation, à l'assainissement, aux moyens de subsistance et à l'environnement. Aujourd'hui, le programme est un moteur du renforcement de la résilience de la communauté dans son ensemble.

Vers des partenariats de meilleure qualité qui renforcent la résilience

Les partenariats entre parties prenantes peuvent ainsi prendre différentes formes et servir des objectifs divers. Les études sur les expériences récentes de différentes organisations et initiatives et les enseignements qu'elles en ont tirés (fondées notamment sur les rapports de la Banque mondiale et du projet « The Partnering Initiative ») distinguent les facteurs suivants comme des éléments essentiels à l'établissement de partenariats efficaces aux niveaux local, régional et national :

1. La compréhension et la confiance : les parties prenantes, y compris les communautés, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les gouvernements à différents niveaux, doivent comprendre le point de vue des autres et avoir suffisamment confiance en leurs motivations. Pour ce faire, il est impératif d'établir des mécanismes de dialogue, formels comme informels, afin de permettre à chacun de communiquer régulièrement ses préoccupations et ses priorités.
2. La transparence : dans tout partenariat, une planification ouverte et participative des priorités en matière de développement, associée à une allocation des ressources décentralisée et flexible, sont cruciales pour garantir l'adhésion et la participation des populations locales.
3. Mesures d'incitation : il est important de mettre en place des mesures d'incitation claires pour encourager les autorités locales, régionales et nationales, les institutions politiques et les universitaires à nouer des partenariats avec les communautés et le secteur privé.
4. Mesure de l'impact : des indicateurs clairs et mesurables doivent être mis au point afin d'évaluer l'impact des partenariats sur le plan du renforcement de la résilience. Les mesures d'incitation peuvent être alignées sur les indicateurs.
5. Institutionnalisation : il est nécessaire, d'une part, de renforcer la capacité des institutions de forger des partenariats, y compris de mettre en place des stratégies, des systèmes et des processus, et, d'autre part, d'améliorer les compétences et la compréhension que les individus ont des partenariats, l'objectif étant de nouer des partenariats à grande échelle, institutionnalisés et formels qui présentent des avantages pour tous (Reid et al., 2015 ; Banque mondiale, 2015).

Le Chapitre 6 a été rédigé par Shipra Narang, vice-présidente de l'Assemblée générale des partenaires, Habitat III, Delhi (Inde). L'encadré 6.1 a été rédigé par Marcus Oxley, directeur exécutif, Réseau mondial des Organisations de la société civile pour la réduction des catastrophes (GNDR), Londres (Royaume-Uni) ; l'encadré 6.2 par Leda Stott, directrice de partenariat et chercheuse associée, Centre d'innovation technologique pour le développement humain de l'Université polytechnique de Madrid (Espagne) ; l'encadré 6.3 par Maria Fellizar-Cagay, directrice exécutive adjointe, Fondation pour le Centre de préparation aux catastrophes, Manille (Philippines) ; l'encadré 6.4 par Brooke Avery, directrice, et Jerrey Prepscius, vice-président, Business for Social Responsibility ; et l'encadré 6.5 par Mike Meaney, directeur des programmes, Habitat-Haïti, Port-au-Prince (Haïti), et Maggie Stephenson, chercheuse, University College de Londres (Royaume-Uni). Les contributions sur le lien qui existe entre les initiatives de développement et les initiatives axées sur la résilience, et les informations relatives à l'étude de cas en Inde ont été fournies par Rosemarie North, responsable, Communication et sensibilisation, Fédération internationale, Genève (Suisse).

Sources et bibliographie complémentaire

- Banque mondiale (2015) *Community-led partnerships for resilience*. Groupe de la Banque mondiale, Washington (États-Unis).
- Economist Intelligence Unit (EIU) (2014) *Building climate change resilience in cities: the private sector's role*. Résumé analytique d'une enquête menée en 2014. The Economist, Londres (Royaume-Uni).
- Organisation des Nations Unies (2016) *The Grand Bargain – a shared commitment to better serve people in need*. Istanbul (Turquie), 23 mai 2016. Organisation des Nations Unies, New York (États-Unis).
- Stuart Reid, John Paul Hayes et Darian Stibbe (2015) *Platforms for partnership: emerging good practice to systematically engage business as a partner in development*. The Partnering Initiative, Oxford (Royaume-Uni).



Conjuguer la résilience au futur : 2025 et au-delà

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry

Si l'on se place dans une perspective d'avenir, en 2025 et au-delà, il est difficile de déterminer qui seront les personnes les plus vulnérables et à quels risques elles feront face. L'exposition aux risques et la vulnérabilité sont dynamiques. Les risques varient dans le temps et selon le lieu, et dépendent de facteurs économiques, sociaux, géographiques, démographiques, culturels, institutionnels, environnementaux et liés à la gouvernance (GIEC, 2014). Nous savons que les changements climatiques exacerberont les risques existants, mais il est aussi possible qu'ils génèrent des risques nouveaux et imprévus. Il ne nous suffit pas de nous soucier des phénomènes météorologiques extrêmes, car à mesure que des populations se massent dans des plaines inondables, des établissements humains « sauvages » et d'autres zones à haut risque, les aléas ordinaires peuvent rapidement prendre la forme d'une catastrophe de grande ampleur (CRED, 2015).

Village de Suspa Chhemawati, Dolakha (Népal), 2015. Un représentant de la Croix-Rouge du Népal présente un bébé né peu de temps après le séisme de 2015. Dans le village de Suspa Chhemawati, la Fédération internationale et ses partenaires organisent des démonstrations de construction de logements et assurent la construction de maisons modèles dans le cadre d'un programme de relèvement visant à former les maçons et les constructeurs locaux aux techniques améliorées de construction parasismique.

© Carlo Heathcote/IFRC

Un futur lourd de menaces imbriquées et complexes

L'environnement qui sera celui de l'action humanitaire à l'avenir et les grandes menaces qui pèsent sur le monde détermineront l'orientation à suivre en 2025 et au-delà. Cet environnement se caractérisant par l'urbanisation et l'incertitude, il est de plus en plus évident que les risques auxquels nous serons appelés à faire face seront de nature interdépendante et complexe. Les risques particuliers, telles que l'insoutenable cadence de l'urbanisation non planifiée, les changements climatiques ou les conflits, ne peuvent pas être considérés ou abordés isolément, car ils engendrent une cascade d'autres risques qui viennent encore compliquer la tâche des acteurs humanitaires internationaux et locaux.

Les changements climatiques continueront de motiver les déplacements, jusqu'à un point encore inconnu. La migration forcée due aux changements environnementaux devrait augmenter de façon spectaculaire d'ici à 2050, et le nombre de personnes déplacées pourrait passer de 25 millions à 1 milliard (OIM, 2014). Si, dans certains cas, cette migration se fera de manière lente et sans heurt, elle sera la plupart du temps soudaine et dommageable. Les déplacements imposent à l'action humanitaire des impératifs évidents et peuvent provoquer des conflits. Les conflits prolongés au Darfour et dans le Sahel ont été cités comme preuve que les changements climatiques ont une influence directe sur l'instabilité de pays et de régions, et pourraient contribuer à alimenter les conflits (Mazo, 2009). Les effets en cascade des changements climatiques laissent penser que les menaces futures pourraient être encore plus imbriquées.

La manière dont la violence et les conflits évoluent découle de l'interdépendance et de la complexité accrues des enjeux. Si, au niveau mondial, le nombre de conflits a chuté au cours des 70 dernières années, on assiste depuis quelque temps à l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des conflits armés et à la progression du terrorisme. Les conflits ont tendance à se prolonger et à devenir chroniques (von Einsiedel et al., 2014). Les guerres modernes sont aussi de plus en plus urbaines. Le nombre de personnes tuées chaque année dans des situations de violence a triplé, du fait dans une large mesure de conflits meurtriers qui font rage dans les villes de Syrie et d'Iraq, mais aussi en Afghanistan, en Ukraine et au Yémen. La violence terroriste est aussi en hausse, la grande majorité des attaques étant perpétrées dans seules 20 villes d'Iraq, du Nigéria, du Pakistan, de Somalie et de Syrie.

La violence criminelle fait actuellement plus de morts que les conflits armés et le terrorisme; les victimes d'homicide dans le monde étant au moins quatre fois plus nombreuses que les autres victimes. Les hommes sont les principaux auteurs et les principales cibles de cette violence, mais les femmes souffrent de manière disproportionnée de la violence non mortelle (Banque mondiale, 2011). Dans certains cas, la violence criminelle extrême a poussé des millions de personnes à fuir, notamment dans les points chauds d'Amérique centrale et du Sud comme Acapulco, San Salvador, San Pedro Sula et Recife, où sévissent les gangs (IDMC, 2016).

Le caractère interdépendant des risques pour la santé constitue un autre facteur clé du fait de la menace que représentent les pandémies. Les épidémies de Zika et de maladie à virus Ebola mettent en exergue les risques liés à la mondialisation. Les grandes agglomérations, qui auparavant étaient déconnectées les unes des autres, sont désormais plus facilement exposées à des virus qui traditionnellement touchaient des zones limitées et régressaient spontanément. Les déplacements vers les zones urbaines et l'accroissement rapide de la population des bidonvilles aggravent

encore les risques de pandémies. Nombre de villes érigées dans des zones sujettes aux catastrophes peinent à maintenir des systèmes de santé adéquats (y compris en ce qui concerne les infrastructures d’approvisionnement en eau et d’assainissement, la surveillance des maladies, les systèmes d’alerte précoce et l’endiguement rapide des épidémies), ce qui fait d’elles des futurs centres d’épidémies.

Rendre possible un avenir plus résilient

Pour rendre possible un avenir plus résilient, en 2025 et au-delà, nous devons au moins prendre les trois mesures suivantes.

- 1. Bâtir une compréhension commune de la résilience.** Les facteurs qui favorisent la résilience tendent à être étroitement liés au contexte. En définissant des facteurs universels, on risque de faire fausse route et de passer à côté de processus spécifiques efficaces. Des études récentes ont montré que la résilience peut aussi se fonder sur des impressions subjectives, autrement dit que la perception que l’on a du risque et des capacités de le surmonter peut être aussi importante que des facteurs tangibles tels que les revenus, les systèmes de soutien social et les capacités en matière de gestion des catastrophes (DFID, 2016 ; Béné et al., 2015). Dans ce contexte, établir une définition standard et des indicateurs universels s’avère être une tâche difficile. Le message à retenir est que le renforcement de la résilience exige des investissements conséquents dans un large éventail de secteurs. Il faut en premier lieu investir dans la sécurité, le bien-être et la gouvernance des risques, en menant au minimum des activités de prévention des crises humanitaires et de renforcement des capacités d’intervention en cas de catastrophe. Les efforts tendant à enrayer la violence, à promouvoir des emplois satisfaisants et à garantir l’accès aux services de base sont également essentiels (Banque mondiale, 2011). Des infrastructures fonctionnelles et durables et les améliorations environnementales constituent d’autres domaines d’investissement clés, tout comme des transports publics fiables, des plans de gestion des catastrophes de qualité, la protection sociale des populations vulnérables et l’atténuation des risques. Il ne faut pas non plus négliger l’importance d’une gouvernance inclusive et d’une direction efficace.
- 2. Adopter une approche systématique afin d’opérationnaliser la résilience.** Pour résoudre leurs problèmes, les dirigeants compétents empruntent souvent des idées et des pratiques venant des quatre coins du monde et travaillent en collaboration avec les pouvoirs publics, à différents niveaux, et des acteurs du secteur privé et de la société civile. Pour opérationnaliser la résilience, il faut commencer par échanger les meilleures pratiques et expliquer les succès et les échecs. La résilience englobe des activités très variées, qui doivent être regroupées et intégrées. Reste que, dans la pratique, le modèle imposant un cloisonnement strict entre les activités menées dans les différents secteurs, tels que la préparation aux catastrophes, la réduction des risques de catastrophe, la réduction de la pauvreté, l’adaptation aux changements climatiques et la prévention de la violence, continue à largement prédominer. Chacune de ces approches a connu ses succès, et chacune au moyen d’approches très différentes, ce qui a fortement limité la mutualisation des connaissances. Le résultat est que nous ne savons pas exactement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans les efforts visant à renforcer la résilience face aux impacts multidimensionnels des chocs. L’avenir est prometteur même si, pour nombre des approches évoquées ici, il existe peu d’éléments de preuve systématiques confirmant qu’elles contribuent à protéger contre des risques variés ou qu’elles complètent d’autres efforts menés dans

des contextes différents. Il est donc nécessaire, dans ce contexte, que les acteurs humanitaires et du développement investissent de manière durable et coordonnée dans l'acquisition de connaissances.

- 3. Améliorer notre compréhension des catastrophes.** Notre capacité de contribuer au renforcement de la résilience des populations touchées dépend aussi de notre capacité de prévoir la manière dont les catastrophes pourraient évoluer. Dans un contexte de crise, la situation sur le terrain change rapidement. Il ne suffit que de quelques heures pour rendre obsolètes les évaluations des besoins qui, telles qu'elles sont réalisées actuellement, nécessitent parfois des jours de travail. La conséquence: des interventions inefficaces et des vies perdues. Des données de qualité (dans toutes les situations de catastrophe, qu'elle soit soudaine ou chronique, ou de grande ou de faible ampleur) sont essentielles à la mise en place d'une intervention efficace. Elles permettent aussi de garantir que le renforcement de la résilience est au centre des décisions prises par les gouvernements. Cet état de fait est de plus en plus reconnu au niveau mondial. En Australie, par exemple, l'initiative *Australian Business Roundtable for Disaster Resilience and Safer Communities* a récemment mis en place une plateforme ouverte de discussion sur les décisions relatives à la résilience face aux catastrophes naturelles, dont l'objectif est d'encourager un engagement à long terme en faveur de la résilience en Australie, par le biais d'une approche globale et coordonnée axée sur la collecte de données et la promotion de la recherche sur l'impact des catastrophes naturelles (Deloitte, 2014).

Se référer aux acteurs locaux

Il est certain que les solutions techniques ou descendantes ne règlent pas tous les problèmes. La résilience ne peut pas être imposée par le sommet. Elle doit plutôt être – et d'ailleurs est souvent – guidée par les relations qui animent la vie quotidienne des gens. Dans nombre de cas, les individus et les communautés ont déjà développé, par le biais de réseaux informels, certaines des capacités nécessaires pour orienter le processus. Des recherches ont montré que les personnes et les communautés les plus résilientes étaient celles qui avaient vécu des situations très difficiles (Zolli et Healy, 2012). Ces capacités sont nées d'avoir fait face à un nombre de bouleversements et de défis répétés tel qu'une culture de la résilience a émergé, soutenue par des réseaux informels fondés sur la confiance et la capacité d'apprendre.

Les acteurs humanitaires peuvent apporter un soutien direct aux efforts locaux de renforcement de la résilience en contribuant aux initiatives en cours dirigées par les citoyens, les communautés et les autorités locales. Nombre d'organismes d'aide ont soutenu les efforts communautaires de réduction des risques de catastrophe en encourageant les individus à participer aux systèmes d'alerte précoce, aux formations aux premiers secours, aux projets d'atténuation des effets des inondations et d'amélioration des infrastructures et autres activités. Les partenariats axés sur la résilience conduits par les communautés ont montré qu'ils permettaient de sauver des vies et d'épargner des ressources (Boonyabanha et Mitlin, 2012). Il est en outre essentiel d'investir dans le leadership local, en particulier le leadership des femmes, pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes et renforcer la résilience aux aléas (Gupta et Leung, 2010).

Les auteurs du chapitre 7 sont John de Boer, conseiller principal en matière de politiques, Université des Nations Unies, et Ronak Patel, professeur adjoint à l'Université de Stanford. L'encadré 7.1 a été écrit par Bernard Manyena, directeur adjoint du programme postdoctoral, Humanitarian and Conflict Response Institute, Université de Manchester ; l'encadré 7.2 par Paul Curriion, consultant en matière d'aide humanitaire ; l'encadré 7.3 par Adriana Allen, professeur en planification du développement et développement urbain durable, The Bartlett Development Planning Unit, University College, Londres ; l'encadré 7.4 par Joanna Friedman, conseillère, Transferts monétaires et protection, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; et l'encadré 7.5 par Abhas Jha, responsable des transports, Gestion des risques urbains et des risques de catastrophe en Asie de l'Est et dans le Pacifique, et Zuzana Stanton-Geddes, analyste des opérations, département Développement durable, Banque mondiale

Sources et bibliographie complémentaire

- Banque mondiale (2011) *Violence in the City: Understanding and Supporting Community Responses to Urban Violence*. Banque mondiale, Washington DC (États-Unis). Avril 2011 ; 1-347.
- Béné C, Frankenberger T, Langworthy M, Mueller M et Martin S (2016) *The Influence of Subjective and Psychosocial Factors on People's Resilience*. Série de rapports techniques n°2, Feed the Future.
- Béné C, Headey D, Haddad L et von Grebmer K (2015) *Is resilience a useful concept in the context of food security and nutrition programmes? Some conceptual and practical considerations*. Food Security, Vol. 8, numéro 1, pp. 123-138.
- Boonyabanacha S et Mitlin D (2012) *Urban poverty reduction: learning by doing in Asia*. *Environment and Urbanization*. 1^{er} octobre 2012 ;24(2):403-21.
- Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) (2015) *The Human Cost of Natural Disasters 2015: A global perspective* CRED, Brussels. Disponible en ligne : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/PAND_report.pdf, consulté le 27 juillet 2016.
- Centre de suivi des déplacements internes du Conseil norvégien pour les réfugiés (IDMC) (2016) *Global Report on Internal Displacement*. Disponible en ligne : www.internal-displacement.org/assets/publications/2016/2016-global-report-internal-displacement-IDMC.pdf, consulté le 27 juillet 2016.
- Deloitte Access Economics (2014) *Building an open platform for natural disaster resilience decisions*. Australian Business Roundtable for Disaster Resilience and Safer Communities, juillet 2014. Disponible en ligne : <http://australianbusinessroundtable.com.au/assets/Building%20an%20Open%20Platform%20for%20Natural%20Disaster%20Resilience%20Decisions%20CLEAN.pdf>, consulté le 27 juillet 2016.
- Département britannique du développement international (DFID) (2016) *Guidance Document on Measuring Resilience*. Londres (Royaume-Uni). Disponible en ligne : <https://prezi.com/2ocytgalfqn7/gateway-to-resilience-resources/>, consulté le 27 juillet 2016.

- Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) (2014) *Climate Change 2014 Synthesis Report: Summary for Policymakers*. Disponible en ligne: www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf, consulté le 27 juillet 2016.
- Gupta S et Leung I S (2010) *Turning Good Practice into Institutional Mechanisms: Investing in grassroots women’s leadership to scale up local implementation of the Hyogo Framework for Action*. Huairou Commission and Groots International, 2010. Disponible en ligne: www.ilgiornaledellaprotezionecivile.it/bf/filesupload/theroleofwomenasaf_12811.pdf, consulté le 27 juillet 2016.
- Mazo J (2009) *Darfur: The First Modern Climate-Change Conflict*. Adelphi series 49 (409) (2009): 73–74.
- Von Einsiedel S, Bosetti L, Chandran R, Cockayne J, de Boer J et Wan W (2014) *Major Recent Trends in Violent Conflict*. Centre de recherche sur les politiques de l’Université des Nations Unies, document hors-série 1, 2014.
- Zolli A et Healy A M (2012) *Resilience: Why Things Bounce Back*. Simon & Schuster Paperbacks, New York.

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Photo de couverture: Rwanda, district de Gisagara, 5 avril 2016. Programme de sécurité alimentaire de la Croix-Rouge rwandaise. Les habitants d'une région rurale s'occupent d'un jardin communautaire. Les distributions de semences et l'organisation de formations sur la gestion des cultures contribuent à améliorer la résilience face à l'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables.

© Juozas Cernius/IFRC

La Fédération internationale des Sociétés la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) est le plus vaste réseau humanitaire au monde. Chaque année, avec ses 190 Sociétés nationales membres dans le monde, elle agit dans toutes les communautés en faveur de 160,7 millions de personnes par le biais de services et de programmes de développement à long terme, ainsi que de 110 millions de personnes, à travers des opérations d'urgence en cas de catastrophe et de relèvement précoce. Elle œuvre avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables. Elle le fait de façon impartiale, sans distinction fondée sur la nationalité, la race, le genre, les croyances religieuses, la classe sociale ou les opinions politiques.

Guidées par la *Stratégie 2020* – le plan d'action collectif pour faire face aux défis humanitaires majeurs de la décennie – la Fédération internationale et les Sociétés nationales sont déterminées à sauver des vies et changer les mentalités.

La Fédération internationale et les Sociétés nationales tiennent leur force de leur réseau de volontaires, du savoir-faire acquis dans les communautés, de leur indépendance et de leur neutralité. Elles s'emploient à améliorer les normes humanitaires, en tant que partenaires du développement et en intervenant en cas de catastrophe. Elles persuadent les décideurs d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt des personnes vulnérables. Ce faisant, elles rendent les communautés saines et sûres, réduisent les vulnérabilités, renforcent la résilience et encouragent une culture de paix dans le monde.

Contact:

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Route de Pré-Bois 1
Case postale 303
CH-1211 Genève 19, Suisse

Téléphone: +41 22 730 4222
Téléfax: +41 22 730 0395
Courriel: secretariat@ifrc.org

Site internet: www.ifrc.org

Cette publication est un résumé de la version intégrale de *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2016* (disponible uniquement en anglais).

